



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 30 janvier 2013 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	24/01/2013
Affichage	24/01/2013

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

**Etaient Présents** : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés** :

MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard.  
PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine.  
CODURI Laetitia pouvoir à RAPANOEL Séverine.  
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.  
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à NUSSBAUM Richard.

**THEME** : URBANISME 3

**OBJET** : PLAN DE FINANCEMENT POUR LA REALISATION D'UNE PREMIERE TRANCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS - PROJET CŒUR DE VILLE - CASERNE BERWICK SECTEUR NORD.

**Absents-Excusés** :

MARCADET Didier, PONSART Marie-Hélène, CODURI Laetitia, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine.

**Secrétaire de Séance** : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Gérard FROMM.

Dans un contexte de mutation urbaine, la ville de Briançon a décidé d'organiser son développement en créant un pôle de centralité fort sur le quartier des anciennes casernes Colaud et Berwick afin de renforcer l'unité de la Ville Basse.

A la suite d'un concours d'aménagement qui s'est déroulé durant l'année 2012, une équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée pour assurer les phases préparatoires à la mise en œuvre d'une opération d'aménagement selon la procédure de ZAC (zone d'aménagement concerté) et pour assurer les études et la réalisation des travaux d'infrastructure et d'aménagement des espaces publics.

Le projet retenu présente un ensemble d'équipements et de services publics et privés créant les conditions d'un développement qualitatif et quantitatif de l'offre commerciale et d'un habitat diversifié assurant une mixité urbaine.

Il vise principalement à créer un « Cœur de Ville », à repenser le plan de circulation en favorisant les déplacements doux, et à développer des espaces publics fédérateurs.

L'espace des casernes Colaud et Berwick constitue un pari majeur pour créer une unité sur l'ensemble du site et en faire un véritable quartier de ville, renforcer l'attractivité et le dynamisme de la Ville Basse, apporter de nouvelles offres de logements, favoriser l'implantation de nouvelles activités et intégrer le développement durable.

Le nouveau quartier propose de reconstruire un maillage urbain que l'enclavement des casernes avait empêché et de créer des liaisons transverses pour relier les quartiers.

Deux équipements publics, portés par la Communauté de Communes du Briançonnais, à vocation économique vont être réalisés :

- Une pépinière d'entreprises dont l'ouverture est prévue fin juillet 2013.
- Un hôtel d'entreprises dont l'ouverture est prévue fin juillet 2014.

Ces équipements constituent le premier pôle économique du secteur des casernes, les premières réalisations et premiers témoins d'un espace en mutation.

Afin de valoriser ces espaces, il convient d'ouvrir les casernes sur sa partie Nord, créer des espaces de stationnement pour ces structures et aménager une voie de liaison vers le chemin de la Tour afin de désenclaver les équipements qui vont être réalisés et opérationnels en 2013.

Cette opération d'aménagement constitue une première phase de travaux, au bénéfice d'équipements publics afin d'accroître leur lisibilité et leur fonctionnement.



Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

**SECTEUR CASERNE BERWICK NORD : AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS**

DEPENSES				RECETTES		
POSTE	MONTANT € HT	TVA	MONTANT TTC	ORGANISME	MONTANT	%
Aménagement d'espaces publics - Réalisation d'une voie de liaison entre le Général Barbot et le Chemin de la Tour - Création d'un parking public	800 000,00 €	156 800,00 €	956 800,00 €	CONSEIL REGIONAL PACA	240 000,00 €	30,00
				ETAT - DETR	400 000,00 €	50,00
				AUTO FINANCEMENT	160 000,00 €	20,00
<b>TOTAL</b>	800 000,00 €	156 800,00 €	956 800,00 €	TOTAL	800 000,00 €	100,00
<b>TOTAL DE L'OPERATION</b>	<b>800 000,00 €</b>	<b>156 800,00 €</b>	<b>956 800,00 €</b>	<b>TOTAL AIDES PUBLIQUES</b>	<b>640 000,00 €</b>	<b>80,00</b>

Vu les objectifs poursuivis par l'opération d'aménagement de l'opération « Cœur de Ville »,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le principe de la réalisation d'une première tranche de travaux située sur le secteur Nord de la Caserne Berwick, et permettant entre autre une meilleure valorisation de la création de la pépinière d'entreprises ;
- D'approuver le plan de financement de l'opération de travaux présenté ci-dessus ;
- De solliciter les financements nécessaires à l'exécution de la présente délibération auprès de Monsieur le Préfet ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 06 FEV. 2013  
PUBLIÉ LE 06 FEV. 2013  
NOTIFIÉ LE 08 FEV. 2013

Le Maire  
  
Gérard FROMM  
